

Des fraises au goût amer

Soutenues par le Solifonds, une ancienne travailleuse marocaine, membre du syndicat andalou SOC-SAT et sa coreligionnaire de la FNSA marocaine sont venues en Suisse pour dénoncer des conditions de travail impitoyables.

Joël Depommier

Les fraises et petits fruits rouges précoces sur nos étals de supermarchés proviennent la plupart du temps de la province de Huelva en Andalousie, produits sur 11'000 hectares à Moguer ou Palos de la Frontera. Pour la cueillette, les patrons recourent à des contrats temporaires appelés «embauche à la source» (*contratación en origen*) de travailleuses marocaines. En 2022, les gouvernements d'Espagne et du Maroc, en présence des organisations patronales du secteur, se sont mis d'accord pour engager 15'350 journalières saisonnières. Ce travail de cueillette, Soumia Benelfatmi El Garrab, membre du syndicat andalou SOC-SAT, soutenu par l'organisation suisse Solifonds, le connaît bien comme elle l'a expliqué à l'occasion d'une soirée le 3 mai à Genève.

Pendant 14 ans, elle a œuvré comme tâcheronne avant de finir par obtenir un permis de résidence. «Les femmes qui viennent doivent obligatoirement venir de la campagne et être des mères de famille, afin de les pousser à rentrer au pays pour retrouver leurs proches», précise-t-elle. Aujourd'hui, elle essaie d'informer ses compatriotes sur leurs droits. Ce qui n'est pas facile, tant la liberté syndicale reste entravée. «On aurait le droit (selon la loi) d'informer, mais les patrons ne nous laissent pas entrer dans les fincas. Si une femme est surprise en train de nous parler, elle est mise sur liste noire et l'année suivante, elle ne sera sûrement pas engagée!», souligne-t-elle.

Pas engagée!

«On reçoit donc des travailleuses au bureau trois jours par semaine et les deux jours qui restent, on va dans les villages devant les supermarchés à l'heure de sortie du travail pour distribuer des tracts», explique Soumia Benelfatmi El Garrab. Les autorités locales ou celles de la communauté andalouse sont aussi peu enclines à faire respecter les lois, tant



DR

ce secteur d'exportation est prépondérant pour l'économie, malgré une tension écologique du fait de la sécheresse et du manque d'eau. «Les inspecteurs du travail de Huelva sont à la solde du patronat, de même que la garde civile, les médias, les médecins traitants ou les médiatrices mises en place en 2018 suite à des affaires d'abus sexuels. Suite à nos pressions, Madrid a envoyé ses inspecteurs et des contrôles inopinés ont eu lieu depuis cette dernière année, mais cela reste insuffisant», précise la syndicaliste. L'information diffusée auprès des travailleuses concerne par exemple le montant du salaire minimum, qui est fixé à 55 euros par jour dans la convention collective. «Celui-ci n'est souvent pas respecté. Certains patrons ne vont pas au-delà des 37 euros. Les heures supplémentaires ne sont généralement pas rémunérées. Nous informons les femmes aussi sur leurs droits en cas de maladie ou d'accident», explique Soumia Benelfatmi El Garrab.

«Ce qui pousse ces femmes à travailler à l'étranger, c'est la pauvreté. Au Maroc, le salaire minimum dans l'agriculture est de 8 euros, ce qui ne permet pas de vivre», enchaîne Zaina Issayh, activiste de la Fédération nationale du secteur agricole (FNSA), affiliée à l'Union marocaine du travail. «Nous collaborons avec le SOC-SAT, en faisant un suivi dans le pays d'origine, en visitant les familles. Nous organisons aussi des ateliers de formation de sensibilisation sur les droits des femmes», souligne-t-elle. «Le Maroc est un pays endetté et le FMI lui demande de favoriser les investissements étrangers. Les petits paysans vendent leur terre», conclut-elle. Membre du syndicat agricole alternatif, L'Autre syndicat, Philippe Sauvin élargit le propos: «Il y a un consensus mondial libéral pour que l'agriculture soit un produit à bas prix. Et dans ce secteur, qui dénombre 500 millions de travailleurs, le maillon le plus faible, ce sont eux. Ils paient la facture», conclut-il. ■